

## DEROGATION : LES PIECES A FOURNIR

Vous êtes domiciliés à Vernouillet mais vous souhaitez scolariser votre enfant sur une autre commune :

Vous devez retirer le dossier de demande de dérogation auprès de la dite commune et nous le retourner pour accord.

Vous êtes domiciliés dans une autre commune mais vous souhaitez scolariser votre enfant sur Vernouillet:

Vous devez retirer le dossier de demande de dérogation auprès de notre service scolaire et nous le retourner après accord de votre commune de résidence.

### Dans les deux cas, les pièces justificatives à fournir sont les suivantes :

- PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE
- COPIE DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 6 MOIS\*

\* En cas d'hébergement : la photocopie de la carte d'identité, une attestation sur l'honneur et un justificatif de domicile de l'hébergeant est nécessaire.

### SUIVANT LA SITUATION :

- ATTESTATION EMPLOYEUR INDIQUANT LES JOURS ET HORAIRES DE TRAVAIL
- ATTESTATION DU MODE DE GARDE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE LA PERSONNE QUI GARDE L'ENFANT

### EN CAS DE SEPARATION

- AUTORISATION DU SECOND PARENT DE SCOLARISER L'ENFANT
- PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU SECOND PARENT

# DEROGATION : ATTESTATION MODE DE GARDE

*Cette attestation doit être accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité de la personne qui a/aura la garde de votre enfant, ainsi qu'une photocopie de son justificatif de domicile*



## ENFANT

**NOM:** .....

**PRENOM :** .....

**DATE DE NAISSANCE :**         /      /     

## PERSONNE QUI AURA LA GARDE DE L'ENFANT :

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**TELEPHONE:**.....

**LIEN DE PARENTE AVEC L'ENFANT OU ASSISTANTE MATERNELLE :**

.....

# AUTORISATION DE SCOLARISATION DE L'ENFANT



Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse : .....

Ecole demandée

.....

Cochez une des cases ci-dessous :

L'autre parent autorise la scolarisation de son enfant dans son école d'affectation ou dans l'école attribuée suite à une demande de dérogation.

J'atteste sur l'honneur que je n'ai plus aucun contact avec son père/sa mère\* et demande à ce que mon enfant soit scolarisé dans l'école publique de Vernouillet.

\* Rayer la mention inutile.

« Pour faire valoir ce que de droit »

Fait à Vernouillet, le

Signature des deux parents